

Mons, le 16 avril 2025

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 22 avril 2025 :

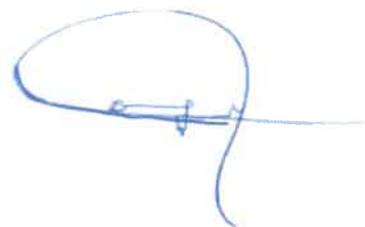
### **Séance publique**

#### **□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ**

- 1.** La publicité des Conseils provinciaux.- Question de M. le Conseiller Thomas LEMAIRE.
- 1.1.** Patrimoine français de la Province.- Question de M. le Conseiller Philippe LESNE.
- 1.2.** Les enjeux et les priorités du programme Interreg.- Question de M. le Conseiller Benjamin LEMBOURG.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**La Présidente du Conseil provincial  
Manon MOGENET**



## **Patrimoine français de la Province**

La presse s'est fait écho, notamment ce 7 avril, de la décision du Collège de mettre en vente les deux domaines français propriétés de la Province et de la dissolution de l'asbl Teralis.

Le Collège peut-il me dire :

A. Quels sont les gains budgétaires attendus (= dépenses qu'il ne faudra plus faire) suite à cette décision une fois qu'elle sera mise en œuvre :

1° au niveau du budget ordinaire ;

2° au niveau du budget extraordinaire ?

B. Y a-t-il des subsides éventuels à rembourser suite à la décision :

1° de vendre les deux domaines ;

2° de la dissolution de l'asbl Teralis ?

C. Combien de membres du personnels devraient le cas échéant être repris par la Province ou rester le payroll de celle-ci ?

Je vous remercie de votre réponse

NB: Cette question ne vise pas à connaître l'estimation du prix de vente des deux domaines afin d'éviter de donner une information à des acheteurs potentiels.

Madame la Députée,  
Messieurs les Députés,  
Chers collègues,

Nous le savons tous : cette législature est un moment décisif pour l'avenir des provinces et de leurs services. De nombreuses décisions importantes sont sur la table. Elles vont impacter directement le personnel et tous les Hainuyers.

Certaines discussions ont déjà eu lieu, notamment sur le financement des zones de secours. D'autres se passent plus discrètement, comme celles concernant la vigie de Charleroi ou le projet de déménagement de l'IPSMa. Des sujets pourtant essentiels.



Parfois, des critiques sont lancées à l'encontre de celles et ceux qui s'interrogent sur le terrain. Cela peut viser des étudiant-es, des enseignant-es, ou des membres du personnel. Et souvent, ces personnes ne peuvent même pas entendre ce qui se dit à leur sujet. Ce manque de dialogue n'est ni juste ni sain.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent de sortir de cette forme de huis clos dans laquelle notre institution provinciale s'enferme peu à peu.

Oui, les séances du conseil provincial sont « publiques ».  
Mais qui peut vraiment y assister, un mardi à 9h30 ?  
Quels travailleur-ses peuvent quitter leur poste pour venir écouter ce qui se décide ici, alors que cela les concerne ?

La province dispose pourtant d'un outil simple et efficace : sa chaîne YouTube.  
Malheureusement, elle n'est utilisée qu'occasionnellement, et les vidéos publiées peinent à toucher un large public.

D'autres provinces comme Liège et Namur diffusent déjà leurs conseils provinciaux en ligne.  
Cela permet à chaque citoyen-ne de voir, comprendre et se faire un avis sur ce qui s'y dit.

Nous proposons donc une mesure concrète et de bon sens :

- filmer l'ensemble des séances du conseil provincial,
- les diffuser en direct et en différé sur la chaîne YouTube de la Province,
- et assurer une communication claire sur les canaux officiels de la Province.

C'est une question de démocratie.  
C'est une question de respect envers le personnel.  
C'est une question de transparence vis-à-vis de la population.

Aujourd'hui, trop d'habitant-es du Hainaut ne savent pas ce que fait la province, ni en quoi elle les concerne. Rendre nos travaux visibles, c'est leur redonner du sens.

L'avenir de la province dépend aussi de sa capacité à être connue, comprise et transparente.

## Conseil provincial de Hainaut du 22 avril 2025

### Question Orale d'Actualité

**Sujet : Les enjeux et les priorités du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen pour la Province de Hainaut**

***Question de Benjamin LEMBOURG, conseiller provincial,  
À Aurore GOOSENS, députée provinciale en charge du Développement territorial***

Monsieur le Gouverneur,  
Madame la Présidente,  
Madame et Messieurs les Députés provinciaux,  
Chers Collègues,

J'ai lu dernièrement dans les actualités provinciales que la Province de Hainaut, plus particulièrement les services de Hainaut Ingénierie Technique, est chef de file du projet de gestion intégrée des eaux de surface du bassin de la Lys, appelé « FUSION ». Le 17 mars, les différents partenaires se sont retrouvés à Mons pour lancer officiellement cette ambitieuse collaboration.

La coopération transfrontalière vise à répondre aux défis communs identifiés par les États membres dans les régions frontalières et à exploiter leur potentiel de développement. Ces territoires, souvent économiquement plus fragiles, bénéficient de programmes européens tels qu'Interreg pour renforcer leur compétitivité et leur attractivité.

Le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen 2021-2027, qui s'inscrit dans la politique européenne de cohésion, a pour objectif de favoriser les échanges économiques et sociaux entre les régions du nord de la France, la Wallonie et la Flandre. Il s'articule autour de cinq priorités stratégiques : soutien à l'innovation et à la compétitivité des PME, résilience face aux changements climatiques, amélioration de la mobilité transfrontalière, renforcement de la cohésion sociale, culturelle et sanitaire, et gouvernance de la coopération.

Ce cadre constitue une opportunité pour notre province d'intégrer des projets à dimension européenne et de bénéficier des financements disponibles, notamment sur des thématiques clés comme la transition écologique, la mobilité, l'économie circulaire ou encore l'intégration des marchés du travail transfrontaliers.

Dès lors, Madame la Députée Provinciale, pourriez-vous préciser :

1. Quels sont les projets provinciaux en cours de construction dans le cadre d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?

2. Quels bénéfices concrets la Province peut-elle tirer de sa participation à ce programme ?
3. Quelles sont les thématiques prioritaires sur lesquelles elle souhaite s'investir ?
4. Dans quels projets spécifiques la Province est-elle impliquée, que ce soit en tant qu'autorité de gestion ou en tant que partenaire ?
5. Comment la Province de Hainaut entend-elle favoriser la collaboration entre les acteurs locaux pour maximiser les retombées de ces initiatives ?